Santé environnement : la résolution est adoptée par le CESE

TRAVAUX PUBLIÉE LE 29/03/2021

Saisine liée :
POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE NATIONALE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES
La résolution, rapportée par Agnès Popelin au nom de la section des affaires sociales et de la santé, a été adoptée le 29 mars 2021

La résolution "**Pour une politique publique de santé environnement au coeur des territoires**", projet de résolution rapporté par Agnès Popelin (groupe environnement et nature), au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné (groupe UNAF) a été **présentée et adoptée lors de la plénière du 29 mars**.

La résolution a été adoptée avec **204 voix pour**, et **5 abstentions**.

Télécharger la résolution >

Constats

Le CESE a souhaité s'emparer de ce sujet d'actualité, à l'heure où la crise sanitaire liée à la zoonose Covid-19 nous interpelle sur l'interdépendance écosystémique entre santé et environnement.

Les coûts socio-économiques d'un environnement dégradé sont considérables, comme en témoignent les chiffres suivants :

- Le **coût des effets sanitaires de l'environnement dégradé représentait environ 7,5% du PIB** en 2017, selon l'IGAS

- Le coût des impacts sanitaires de la **pollution de l'air** a été évalué à plus de 100 milliards ;

- Le coût des impacts sanitaires du **bruit** a quant à lui été évalué à près de 60 milliards.

Préconisations

Le CESE appelle à un passage à l'action, autour de 3 maîtres mots : **prévention**, **transversalité** et **territorialité**. Il formule 3 propositions principales :

- Passer de la prise en charge médicale de la maladie, centrée uniquement sur les soins, à **une approche plus globale de la santé** (selon la définition de l'OMS : "état de bien-être physique, mental et social")

- **Renforcer la prévention** et en faire un des objectifs prioritaires et transversaux des politiques publiques, au-delà de la politique de santé : une approche préventive, et pas uniquement curative.

- Une action plus résolue contre les **inégalités sociales, territoriales et de genre,** en matière de santé liée à l'environnement ; les populations les plus vulnérables étant les plus touchées.

© - copyright CESE - Novembre 2026